



Le Pays Rochois  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2024



## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants,

Chaque année, la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) agit aux côtés des neuf communes et de nombreux partenaires pour améliorer le quotidien des habitants de notre territoire. Ce rapport d'activité témoigne de cet engagement collectif. Des projets ambitieux ont vu le jour grâce à une collaboration étroite entre élus, agents et acteurs locaux.

Parmi les nombreuses actions menées en 2024, l'harmonisation de la gestion de l'eau constitue une avancée majeure. Dès janvier 2025, la CCPR assurera un service unifié sur l'ensemble du territoire, garantissant une gestion plus efficace et transparente de cette ressource essentielle. Cette réorganisation permettra d'optimiser la distribution et l'entretien des infrastructures tout en simplifiant les démarches pour les usagers.

Dans le même esprit de transition et d'optimisation des ressources, la CCPR a renforcé son engagement en faveur du compostage. En continuant de proposer, comme nous le faisons depuis 2012, des solutions adaptées aux habitants et en développant des aires de compostage partagées. Nous encourageons des pratiques plus durables et participatives : moins de déchets incinérés, une meilleure valorisation des biodéchets et un territoire plus responsable. Autant d'objectifs que nous avons à cœur de poursuivre.

Enfin, l'agriculture et l'alimentation locale restent au cœur de nos priorités, notamment avec le développement du projet expérimental de la ferme de Corbattaz. Ce dispositif innovant, mené en partenariat avec plusieurs acteurs, vise à renforcer notre autonomie alimentaire tout en promouvant une production respectueuse de l'environnement. Ce lieu deviendra un espace de formation, de sensibilisation et de production maraîchère, en lien direct avec les habitants.

Ces réalisations ne sont que quelques exemples des actions menées cette année. Grâce à l'engagement de chacun, nous poursuivrons notre mission pour faire du Pays Rochois un territoire en transition, où le service public est au cœur des actions et où l'humanisme guide notre engagement collectif.

Bonne lecture !

**David RATSIMBA**  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays Rochois



# SOMMAIRE

1 - LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	4
2 - L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	10
• L'économie	10
• L'urbanisme	11
• L'habitat	11
3 - LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS	12
4 - L'EAU	14
5 - L'ENFANCE	16
6 - L'ADMINISTRATION	17
• Les ressources humaines	17
• La communication	17
• Les finances	18
7 - L'AGRICULTURE	19
8 - LA TRANSITION	20
9 - LES BÂTIMENTS	21
10 - LA MOBILITÉ	22
11 - LE SPORT	23
12 - LA SOLIDARITÉ	24

Rapport d'activités 2024  
de la Communauté de Communes  
du Pays Rochois

Rédaction et montage : Services de la CCPR  
Tirage : 100 exemplaires  
Illustrations : Gilles Bertrand, Atelier  
Catherine Boidevaix Architecte, Flores,  
Adobe Stock et Freepik

Communauté de  
Communes du Pays Rochois  
Maison de Pays  
1 Place Andrevetan  
74 800 La Roche-sur Foron  
www.ccpaysrochois.fr

# 1 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## 1.1 PRÉSENTATION

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2000, la Communauté de Communes du Pays Rochois est présente au quotidien dans la vie des habitants du territoire. L'intercommunalité assure ainsi plusieurs **missions d'intérêt général**.

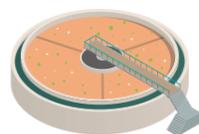


### LES COMPÉTENCES PRINCIPALES :

EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



DÉCHETS



ÉCONOMIE



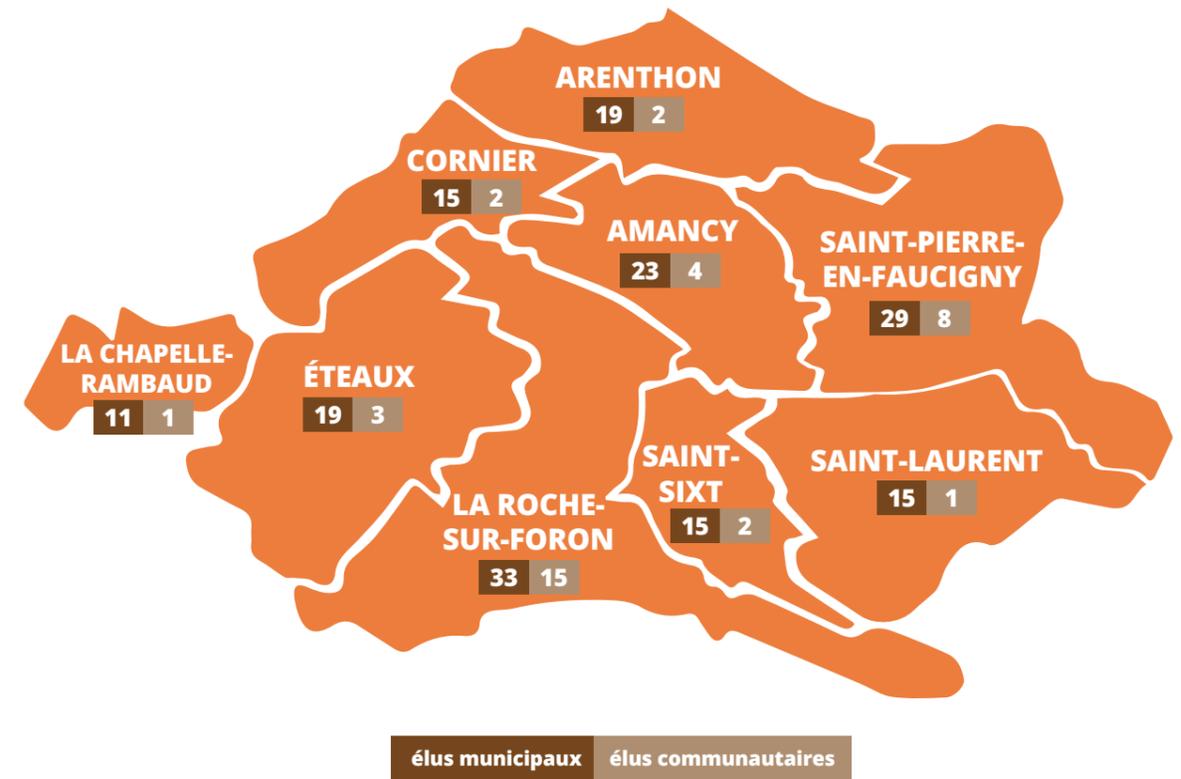
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



MATERNELLES



## 1.2 LES NEUF COMMUNES



C'est  
**30 310**  
Habitants en 2024

Une superficie de  
**93,9 km<sup>2</sup>**

**82,2%**  
De taux  
d'activité moyen

## 1.3 LA GOUVERNANCE

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AVEC 38 ÉLUS

La Communauté de Communes du Pays Rochois est administrée par le Conseil Communautaire. Les conseillers communautaires élisent un Président et des Vice-présidents.

 **Qui ?** 38 conseillers communautaires

 **Fréquence ?** Conseils mensuels, en alternant dans une des communes membres.

 **Comment ?** Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des missions qui lui ont été transférées. Il est composé de représentants de chaque commune, appelés Conseillers Communautaires, élus dans leur commune respective.

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE AVEC 15 ÉLUS



Le Président, les Vice-présidents, les Conseillers Délégués et les Maires de chacune des 9 communes du Pays Rochois, font partie du Bureau Communautaire, dont le rôle est d'orienter au quotidien la politique de la collectivité.

 **Qui ?** 15 membres

 **Fréquence ?** Le Bureau se réunit toutes les semaines à la Maison de Pays à La Roche-sur-Foron.

 **Comment ?** Le Bureau élabore la politique de la Communauté de Communes. Il étudie les grands projets et dossiers, prépare, en lien avec les commissions, les délibérations qui seront étudiées par le Conseil Communautaire.



### QU'EST CE QU'UNE COMMISSION ?

Les commissions instruisent les affaires qui leur sont soumises par le Président ou le Vice-président et peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures au conseil communautaire.

**Qui ?** Les Vice-Présidents, les élus désignés, les référents techniques.

**Fréquence ?** Variable.

**Comment ?** Les séances des commissions ne sont pas publiques. Elles n'ont pas de pouvoir de décision et émettent leur avis à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum soit exigé.

### LES 12 COMMISSIONS :

-  **Économie, pôle d'échanges multimodal, petites villes de demain, tourisme, politiques contractuelles**
-  **Finances, RH, communication, évaluation des politiques publiques**
-  **Prévention et gestion des déchets, assainissement, eaux pluviales, environnement**
-  **Agriculture, Programme Alimentaire Territorial et ruralité**
-  **Enfance et scolaire**
-  **Aménagement et habitat**
-  **Ressource et distribution en eau potable**
-  **Mobilités et transports**
-  **Environnement et transition durable**
-  **Sport et culture**
-  **Patrimoine immobilier bâti et non-bâti**
-  **Solidarités**

En 2024 :

**7**  
Conseils  
communautaires

**43**  
Réunions  
de bureau

**188**  
Délibérations

## 1.4 LES ÉLUS

### LES MEMBRES DU BUREAU QUI SE RÉUNISSENT CHAQUE SEMAINE



**David RATSIMBA**  
Président de la CCPR  
Maire d'Éteaux



**Claude THABUIS**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
2<sup>e</sup> adjoint de la Roche-sur-Foron



**Valérie BOUVIER**  
2<sup>e</sup> Vice-Présidente  
1<sup>ère</sup> adjointe  
de Saint-Pierre-en-Faucigny



**Dominique DOLDO**  
3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire d'Amancy



**Chantal COUDURIER**  
4<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire d'Arenthon



**Boris AVOUAC**  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Saint-Laurent



**Isabelle MOURER**  
6<sup>e</sup> Vice-Présidente  
1<sup>ère</sup> adjointe de Saint-Sixt



**Michel ROUX**  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Cornier



**Christelle ITNAC**  
8<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Conseillère municipale de  
la Roche-sur-Foron



**Matthieu BACH**  
Conseiller délégué  
Maire de La Chapelle-Rambaud



**Pierrick DUCIMETIERE**  
Conseiller délégué  
Maire de la Roche-sur-Foron



**Stéphanie CONTAT**  
Conseillère déléguée  
Conseillère municipale de  
Saint-Pierre-en-Faucigny



**Bernard Gaillard**  
Conseiller délégué  
1<sup>er</sup> adjoint d'Éteaux



**Marin GAILLARD**  
Maire de Saint-Pierre-en-Faucigny



**Jean-Claude HARMAND**  
Maire de Saint-Sixt



**Eric BRAND**  
1<sup>er</sup> adjoint d'Amancy



**Sonia PAUZE**  
Conseillère municipale  
d'Amancy



**Nelly RAMUS**  
Conseillère municipale  
d'Amancy



**Philippe COURTIN**  
3<sup>e</sup> adjoint d'Arenthon



**Franca VIVIAND**  
2<sup>e</sup> adjointe de Cornier



**Maryse GENTILLE**  
Conseillère municipale  
déléguee d'Éteaux



**Isabelle BELIN REGARD**  
Conseillère municipale  
déléguee de la Roche-sur-Foron



**Thierry BETHAZ**  
4<sup>e</sup> adjoint  
de la Roche-sur-Foron



**Sandrine BUISSON**  
1<sup>ère</sup> adjointe  
de la Roche-sur-Foron



**Benoit CHAMBOURDON**  
Conseiller municipal  
de la Roche-sur-Foron



**Catherine COLLOMB**  
Conseillère municipale déléguée  
de la Roche-sur-Foron



**Patrice CONTAT**  
Conseiller municipal  
de la Roche-sur-Foron



**Sebastien COTTET**  
Conseiller municipal délégué  
de la Roche-sur-Foron



**Marie FISCHER**  
Conseillère municipale  
de la Roche-sur-Foron



**Saïda HADDOUR**  
5<sup>e</sup> adjointe  
de la Roche-sur-Foron



**Marc LOCATELLI**  
6<sup>e</sup> adjoint  
de la Roche-sur-Foron



**Théo LOMBARD**  
8<sup>e</sup> adjoint  
de la Roche-sur-Foron



**Nicole RANNARD**  
Conseillère municipale  
de la Roche-sur-Foron



**Daniel BUFFLIER**  
2<sup>e</sup> adjoint  
de Saint-Pierre-en-Faucigny



**Dominique CORNET**  
Conseillère municipale  
de Saint-Pierre-en-Faucigny



**Guy DUJOURD'HUI**  
5<sup>e</sup> adjoint  
de Saint-Pierre-en-Faucigny



**Eddi ETIENNE**  
4<sup>e</sup> adjoint  
de Saint-Pierre-en-Faucigny



**Laurence PARROT**  
3<sup>e</sup> adjointe  
de Saint-Pierre-en-Faucigny

## L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

### 2.1 L'ÉCONOMIE

Dans sa stratégie de développement économique, la CCPR accompagne des partenaires et des dispositifs qui contribuent au rayonnement et au dynamisme du territoire.

#### ENTREZ DANS LA BOUCLE UN DISPOSITIF D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le dispositif Entrez dans la Boucle accompagne les entreprises du Pays Rochois dans l'optimisation et la valorisation de leurs ressources. En 2024, quatre entreprises ont bénéficié d'un diagnostic d'économie circulaire, et plusieurs ateliers collectifs ont permis d'identifier des axes d'amélioration concrets.



#### L'ACTION D'INITIATIVE FAUCIGNY MONT BLANC UN SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS



Initiative Faucigny Mont Blanc accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises en leur apportant un prêt d'honneur, levier essentiel pour compléter leur financement. La CCPR soutient financièrement cette initiative, qui concerne 43 emplois sur le territoire et contribue au développement économique local.



#### COM'LES PROS UNE IMMERSION DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

L'événement grand public dédié à la visite d'entreprises s'est tenu du 19 octobre au 3 novembre. Les entreprises du territoire ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leur savoir-faire. Gratuit pour le public et les entreprises, cet événement a mis en valeur l'économie locale. Partenaire de cette initiative, la CCPR la reconduira en 2025.



### 2.2 L'URBANISME

#### LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS) UN SECTEUR TOUJOURS DYNAMIQUE

L'instruction réglementaire des demandes d'autorisations d'urbanisme est assurée pour 8 des 9 communes (La Roche-sur-Foron disposant de son propre service d'instruction des ADS). En 2024, 683 dossiers ont été traités, dont :



### 2.3 L'HABITAT

#### LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

##### UN SOUTIEN À LA RÉNOVATION

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2023-2028, la CCPR met en place en 2024 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Cette initiative vise à accompagner financièrement et techniquement les propriétaires privés et les copropriétés dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs logements, leur adaptation au vieillissement et la lutte contre l'insalubrité. Le programme est mené en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département et les collectivités locales.

Objectifs chiffrés sur 3 ans :



##### VERS UNE CONSTRUCTION PLUS DURABLE

En 2024, la CCPR a travaillé à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques urbanistiques en collaboration avec les élus, les partenaires et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie. Cet outil vise à encourager des constructions et aménagements respectueux du paysage et des enjeux écologiques.

Objectifs :

- Aider les particuliers et les professionnels à intégrer des critères architecturaux et environnementaux.
- Assurer une cohérence avec les ambitions locales en matière d'urbanisme et de transition énergétique.
- Faciliter le dialogue entre les porteurs de projets, les élus et les experts avant tout dépôt de permis.



Le guide repose sur 4 axes d'intervention concrets. Il devrait être validé au premier semestre 2025.

# LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS

## AMÉLIORATION DE LA GESTION DES DÉCHETS ET OPTIMISATION DES COLLECTES

### DU NOUVEAU À LA DÉCHÈTERIE RENFORCEMENT DU TRI ET DU RECYCLAGE

De nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur) ont été mises en place à la déchèterie pour le bois, la menuiserie vitrée, les articles de bricolage et de jardin, ainsi que les jeux et jouets, avec une signalétique modernisée.



passages de véhicules en déchèterie, par jour en moyenne



de déchets déposés à la déchèterie



des déchets déposés à la déchèterie sont des déchets verts

### LA COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES : DES DÉCHETS À VALORISER



#### DES COLLECTES ADAPTÉES ET UN TRI FACILITÉ

Pour optimiser le service et améliorer l'efficacité, 8 ajustements des circuits de collecte ont été réalisés, incluant la suppression de collectes en impasse et la modification de certains jours de ramassage.

En parallèle, 8 nouveaux points d'apport volontaire ont été déployés pour faciliter le tri des ordures ménagères, emballages et verre sur le territoire.

## POURSUITE DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

### UN MARCHÉ 100% GRATUIT UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ACTION



À l'automne, la CCPR a organisé avec le Sivalor un marché entièrement gratuit à Amancy, rassemblant plus de 700 participants. L'événement a permis de donner une seconde vie à 5,2 tonnes d'objets (l'équivalent d'un camion benne d'ordures ménagères plein), évitant ainsi leur incinération.

### LE STOP PUB : UN GESTE SIMPLE POUR MOINS DE DÉCHETS

Grâce à l'autocollant STOP PUB, 52 % des boîtes aux lettres du territoire évitent la distribution de publicités non sollicitées. Cela représente une économie de 12 kg de papier par foyer chaque année, réduisant ainsi le gaspillage et la production de papiers.



### LE COMPOSTAGE : UNE OBLIGATION, DES SOLUTIONS GRATUITES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi impose le compostage des biodéchets. Anticipant cette évolution, la CCPR propose des solutions de compostage depuis 2012 pour accompagner les habitants.

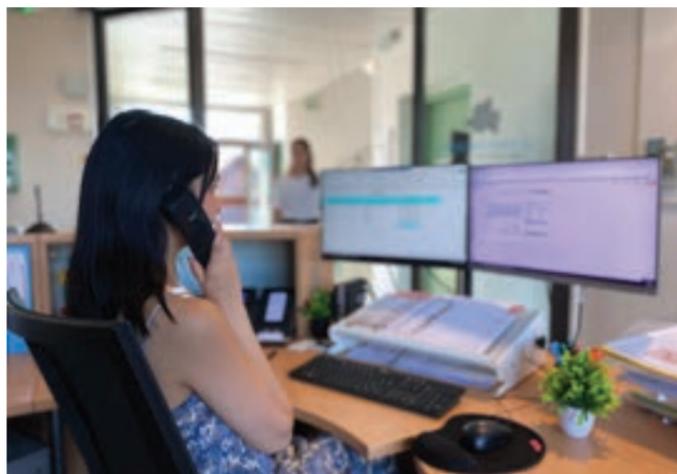


En 2024, la CCPR a distribué :



# 4 L'EAU

## UNE ORGANISATION OPTIMISÉE DU SERVICE DE L'EAU POUR UNE GESTION HARMONISÉE ET PLUS EFFICACE



Pour assurer une meilleure gestion de l'eau potable, un schéma directeur a été élaboré. Il permet d'avoir une vision claire des besoins et des investissements à réaliser. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la gestion de l'eau sera unifiée sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la commune de La Chapelle Rambaud, sous la forme d'une régie avec prestation de services. Ce modèle permet de garantir un service public maîtrisé tout en s'appuyant sur un prestataire spécialisé pour l'exploitation technique. En parallèle, des démarches administratives simplifiées sont mises en place avec le développement de services en ligne et l'introduction de la mensualisation des paiements.

## UNE GESTION DURABLE DU RÉSEAU ET DES RESSOURCES EN EAU AVEC UNE SURVEILLANCE ET UN ENTRETIEN RENFORCÉS

L'eau est une ressource essentielle qui nécessite une surveillance rigoureuse et un entretien régulier. Le suivi des nappes et des captages permet d'anticiper les variations de la ressource et d'en adapter la gestion.

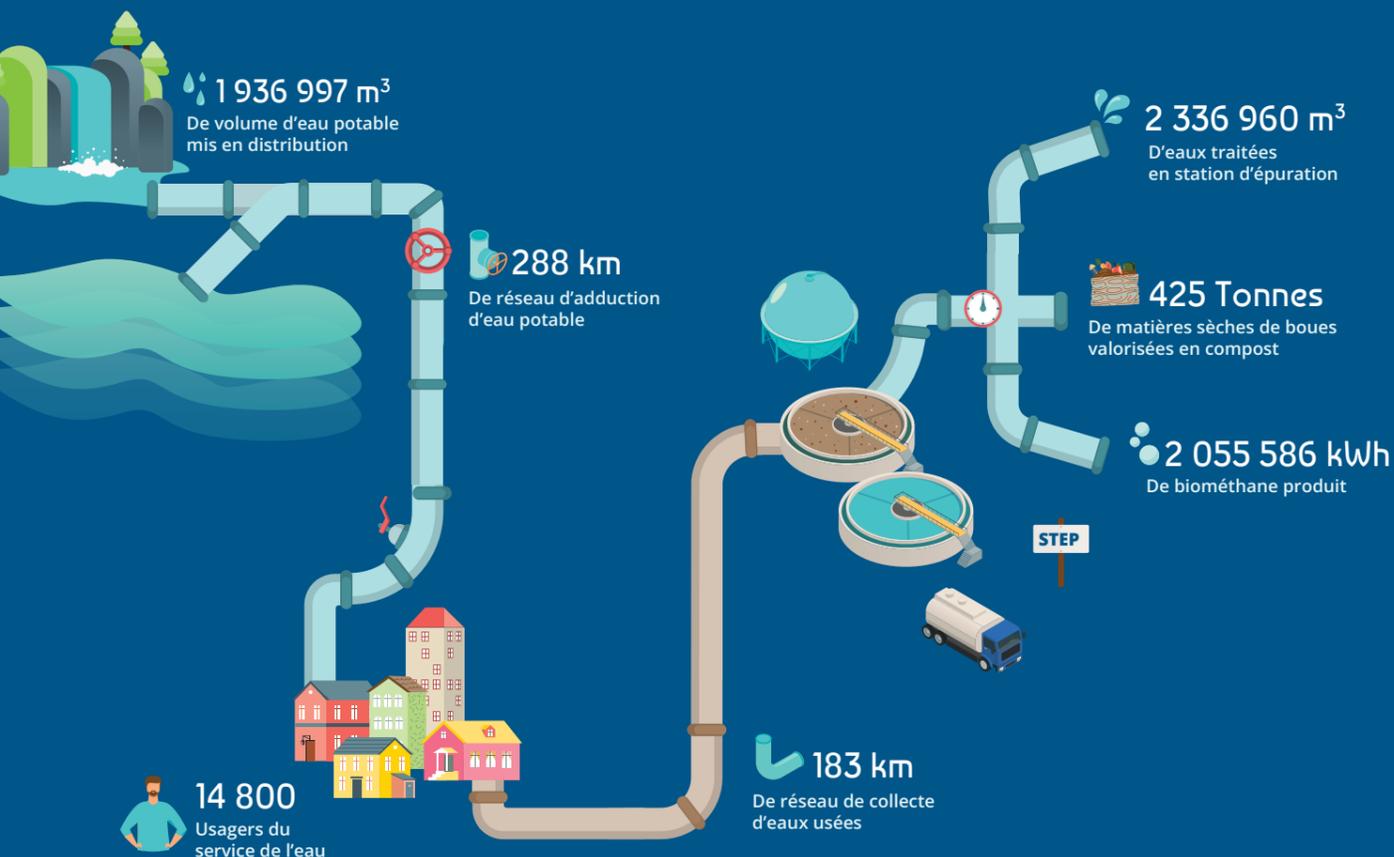
Afin d'améliorer le rendement du réseau, des travaux sont entrepris pour renouveler les canalisations anciennes et limiter les pertes en eau. Pour l'assainissement, un diagnostic permanent est déployé afin d'optimiser l'exploitation du réseau et de programmer les investissements nécessaires.

De plus, lors de transactions immobilières, des contrôles de raccordement aux réseaux d'eaux usées sont désormais obligatoires afin de prévenir les risques sanitaires et environnementaux.



 **281**  
contrôles réalisés en 2024

## LE PARCOURS DE NOTRE EAU EN CHIFFRES



## UNE GESTION VERTUEUSE À L'UNITÉ DE DÉPOLLUTION DES EAUX USÉES POUR TRANSFORMER LES EAUX USÉES EN RESSOURCES



La station d'épuration Arvéa joue un rôle clé dans la préservation de l'environnement en valorisant les sous-produits du traitement des eaux usées. Les boues sont transformées en compost et réutilisées en agriculture. Le biométhane issu du processus d'épuration est injecté dans le réseau de gaz pour contribuer à l'autonomie énergétique du territoire. Une pompe à chaleur récupère également l'énergie de l'eau traitée pour optimiser la consommation énergétique de la station. Enfin, des équipements plus performants ont été installés afin de réduire la consommation d'énergie et améliorer le bilan environnemental de l'installation.



## 5 L'ENFANCE

### DES ÉCOLES MATERNELLES ENCADRÉES POUR UN ACCUEIL STRUCTURÉ

La CCPR gère 8 écoles maternelles, les accueils périscolaires et le centre de loisirs de Montisel pour les mercredis et les vacances scolaires.



**1 138** enfants scolarisés en maternelle

**34** animateurs

**37** ATSEM

**5** agents de restauration

### DES REPAS DE QUALITÉ LEZTROY UN PARTENAIRE ENGAGÉ

Chaque jour, Leztroy prépare des repas équilibrés et savoureux pour tous les enfants de nos écoles et du centre de loisirs, en privilégiant des produits frais, locaux et de saison.

Engagée pour une alimentation saine et durable, l'entreprise collabore avec des agriculteurs de proximité et garantit qualité, traçabilité et respect des normes d'hygiène.

Avec Leztroy, nous offrons aux enfants une restauration collective alliant équilibre, plaisir et responsabilité.



**116 579** repas ont été servis en 2024

### UN PERSONNEL FORMÉ ET IMPLIQUÉ POUR UN ACCUEIL INCLUSIF

Plusieurs ATSEM ont été formés à l'accompagnement des enfants en situation de handicap, garantissant un cadre bienveillant et adapté.

## 6 L'ADMINISTRATION

### 6.1 LES RESSOURCES HUMAINES

#### ÉTATS DES LIEUX DES AGENTS



**148** Agents

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF HOMMES/FEMMES : **28 %** D'hommes

**81 %** De femmes

#### RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT :

Titulaires	Contractuels
71 %	39 %

#### LES PAIES :

**1 937** paies soit une moyenne mensuelle de **162**

#### LES CARRIÈRES :

**653** Arrêtés (carrières, maladie, positions)

#### LES RECRUTEMENTS :

**541** CV reçus  
129 candidatures spontanées

### 6.2 LA COMMUNICATION

#### UN ENGAGEMENT AU SERVICE DES USAGERS

##### EN 2024 :

**179** Posts Facebook



**52** Podcasts (Mag radio diffusé sur Perrine FM)



**84** parutions dans la presse

**51** Posts LinkedIn



**19** Newsletters sur de nombreux sujets

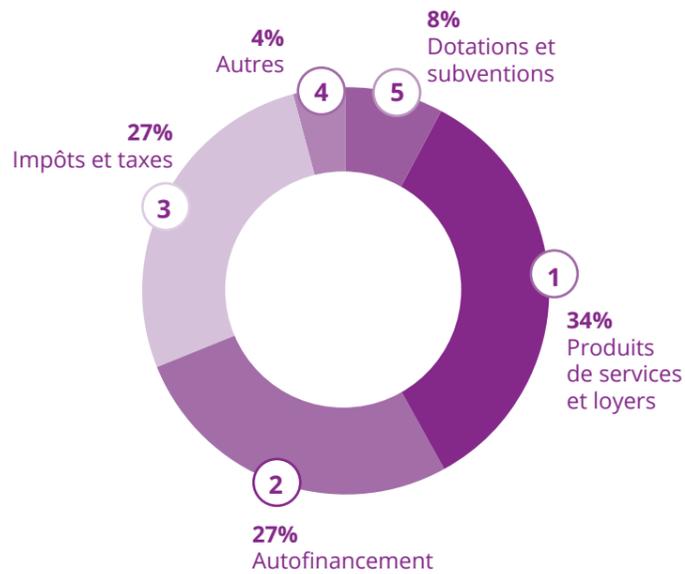


**5** événements organisés

Le service communication organise et communique également sur de nombreux événements tels que la Semaine du Développement Durable, la Semaine de Réduction des Déchets, ou Tous au Compost. De plus, il assure la couverture des événements institutionnels comme le Forum des Collectivités et la valorisation de différents projets.

## 6.3 LES FINANCES

### BUDGET 2024 D'OÙ VIENNENT LES RECETTES ?



- 1 Produits des services et loyers**
  - Redevance des Ordures Ménagères
  - Participation des familles aux accueils de loisirs, aux cantines et aux activités périscolaires.
  - Prestation pour l'eau et l'assainissement
  - Refacturation des actes d'urbanisme
  - Vente des terrains
- 2 Autofinancement**
  - Excédents reportés (réserves de la collectivité pour financer les futurs investissements)
- 3 Impôts et taxes**
  - Taxes sur les ménages : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière bâti et non-bâti
  - Fiscalité professionnelle : CFE et TASCOM
  - Compensation des réformes fiscales : suppressions de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la CVAE
  - Taxe GEMAPI
- 4 Autres**
  - Attributions de compensation
- 5 Dotations et subventions**
  - Dotations de l'Etat et subventions (Département, ADEME, Agence de l'Eau, CAF...)

### TOTAL DES DÉPENSES : 37 399 973 EUROS \*

\* Ces éléments comprennent les dépenses de fonctionnement et d'investissement de tous les budgets de la Communauté de Communes.

### COMMENT SONT RÉPARTIES LES DÉPENSES SUR LA BASE DE 100 EUROS ?

28€ F  
EAU ET ASSAINISSEMENT

16€   
ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

15€   
ENFANCE

14€   
AMÉNAGEMENT

12€   
GESTION DES DÉCHETS

7€   
ÉCONOMIE

7€   
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1€   
SPORT



## 7 L'AGRICULTURE



### LA FERME DE CORBATAZ UN PROJET AGRICOLE INNOVANT

Acquise en 2020 par la CCPR, la ferme de Corbattaz est destinée à devenir un lieu de production maraîchère, de formation et de sensibilisation à une alimentation locale et durable.

Cette initiative, menée en collaboration avec de nombreux partenaires, vise à créer un modèle agricole pérenne. En 2024, la CCPR a investi pour lancer la production, avec :



Le 5 avril 2024, le projet a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », permettant maintenant un financement de 50 % des frais d'études et de personnel.

### LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LES ÉCOLES

En 2024, à la suite de pesées en restauration scolaire visant à évaluer le gaspillage alimentaire dans les écoles du territoire, une formation spécifique a été organisée pour les établissements générant plus de 5 tonnes de déchets alimentaires par an, en partenariat avec Trièves Compostage.

Grâce à ces actions, la CCPR accompagne les écoles vers une meilleure gestion des ressources alimentaires et une réduction des déchets.

10 personnes formées

1 journée de formation



## ADHÉSION AU SYANE UNE COOPÉRATION POUR UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

Depuis 2024, la CCPR est adhérente au SYANE (le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) et ce pour une durée de quatre ans afin de bénéficier de son expertise en matière d'énergie et de numérique. Ce partenariat stratégique accompagne la collectivité sur plusieurs enjeux majeurs :

- Planification énergétique et gestion des réseaux (électricité, gaz, chaleur).
- Optimisation de l'éclairage public et des bâtiments publics.
- Développement des énergies renouvelables.
- Mobilité décarbonée et infrastructures numériques.



## PRÉPARATION DU SPRH UN ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION

Tout au long de l'année 2024, la CCPR a préparé le déploiement du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), qui entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Porté par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), ce service accompagnera les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique, d'adaptation des logements au vieillissement et d'amélioration des habitats dégradés. Un travail essentiel pour faciliter les démarches et améliorer le cadre de vie des habitants.

## UN FUTUR PARC SOLAIRE POUR NOTRE TERRITOIRE UN PROJET EN ÉTUDE POUR PRODUIRE UNE ÉNERGIE LOCALE ET DURABLE



La CCPR poursuit son engagement en faveur des énergies renouvelables avec un projet de parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Saint-Pierre-en-Faucigny. Ce site de 2,25 hectares pourrait produire 3,1 GWh d'électricité verte par an, soit l'équivalent de la consommation de 1 500 habitants avec chauffage. Encore en phase d'étude, ce projet permettra de revaloriser un site tout en contribuant à la transition énergétique du territoire.

Mise en service prévue en  
**2028**

## UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE POUR ANTICIPER LES BESOINS FUTURS

En 2024, la CCPR et la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny ont lancé les travaux de reconstruction du groupe scolaire de Toisinges. Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale, privilégiant des matériaux écologiques et des espaces végétalisés pour offrir un cadre d'apprentissage sain et agréable !



Est prévu dans le groupe scolaire :

6 classes  
élémentaires  
4 classes  
maternelles

1 restaurant scolaire

1 bibliothèque

1 système par géothermie

1 salle multi-activités

1 espace à vélos

## 10 LA MOBILITÉ

### LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL UN SITE STRATÉGIQUE

L'année 2024 a été marquée par la fin des études préliminaires relatives au réaménagement du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de La Roche-sur-Foron, qui a permis de définir des objectifs plus détaillés quant à l'opération de ce réaménagement :

- Faciliter les usages et services liés à la gare.
- Lutter contre les îlots de chaleur urbains.
- Proposer un aménagement qualitatif, sécurisé, ombragé et accessible à tous.
- Permettre une continuité cyclable et piétonne douce et apaisée.



### UNE NOUVELLE ANTENNE PROXI VÉLO POUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ RENFORCÉ

Un nouvel accueil Proxi Vélo a ouvert ses portes en face de la gare de La Roche-sur-Foron. Ces anciens locaux de kinésithérapie ont été réaménagés pour accueillir le public venu louer un vélo, ainsi que pour aménager un atelier technique dédié aux réparations.

En parallèle, le Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes (SM4CC) s'est accordé sur le portage des services de mobilités dites « nouvelles » (covoiturage, autopartage, plans de mobilité pour les entreprises et administrations). Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025, ces services seront officiellement gérés par le SM4CC.



## 11 LE SPORT

### DES CHEMINS BALISÉS POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE AVEC UN MAILLAGE STRUCTURÉ



En 2024, le Schéma Directeur de la Randonnée du Pays Rochois franchit une étape clé. En collaboration avec le département de la Haute-Savoie, 117 km de sentiers ont été analysés, aboutissant à l'inscription de 60,9 km au Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée (PDIPR). Ce travail garantit des parcours sécurisés et adaptés aux randonneurs. En 2025, la signature de la convention départementale marquera le début du balisage et d'une communication élargie pour faire connaître ces itinéraires.

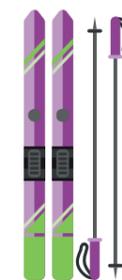


**60,9 km**  
inscrits au PDIPR

**32,2 km**  
hors PDIPR reliant les communes entre elles

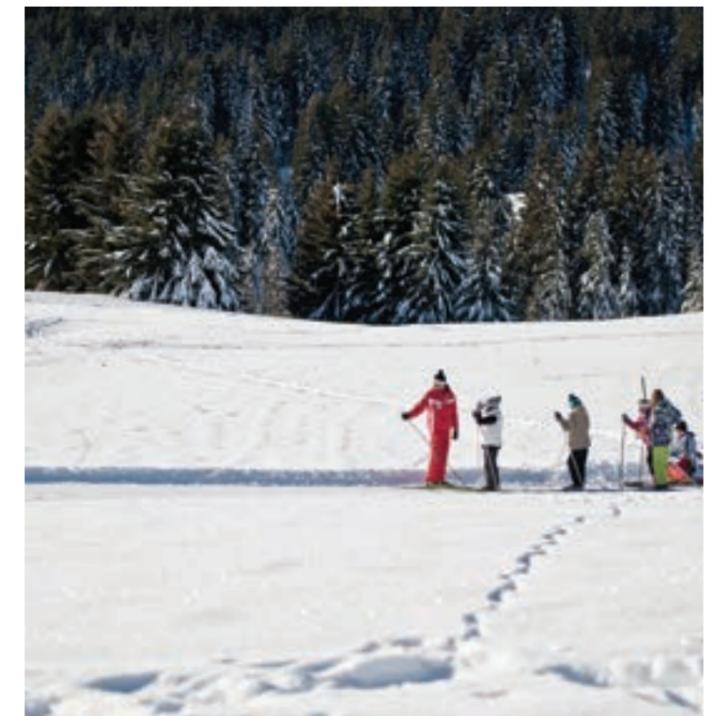
### UN PROGRAMME DE SKI SCOLAIRE POUR INITIER LES ÉLÈVES AUX SPORTS DE GLISSE

De janvier à mars 2024, 1100 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié de séances de ski nordique encadrées par les éducateurs sportifs de la CCPR. Grâce au soutien du département, le matériel a été renouvelé pour garantir de meilleures conditions d'apprentissage. Une belle opportunité pour les jeunes du territoire de découvrir les plaisirs de la glisse.



**60**  
Paires de ski  
neuves

**68**  
Paires de chaussures  
de ski



# 12 LA SOLIDARITÉ

## POINT D'ACCÈS AU DROIT UN SOUTIEN JURIDIQUE DE PROXIMITÉ

Le Point d'Accès au Droit à La Roche-sur-Foron propose un accompagnement gratuit et confidentiel pour aider les citoyens dans leurs démarches juridiques. Grâce à une écoute attentive et une orientation adaptée, ce service permet de résoudre de nombreuses situations sans passer par la justice, évitant ainsi des procédures longues et coûteuses. En 2024, les principales demandes ont concerné la conciliation, le droit du travail, le logement et les affaires familiales.



## FRANCE SERVICES UN ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES

Ouvert fin 2023, France Services est le fruit d'une collaboration avec la Communauté de Communes d'Arve et Salève, qui a également ouvert une antenne sur son territoire. Après une première année complète de fonctionnement, ce service de proximité a accompagné 2 303 usagers dans leurs démarches administratives, notamment pour leurs retraites, impôts et permis de conduire. En plus de cet accompagnement, il accueille régulièrement des permanences de partenaires pour offrir des réponses adaptées aux besoins du quotidien. Un espace essentiel pour simplifier l'accès aux services publics.



## MIEUX COMPRENDRE LES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES POUR MIEUX AGIR

Le Département de la Haute-Savoie a organisé une conférence pour sensibiliser aux Informations Préoccupantes, un dispositif essentiel de protection de l'enfance. Cette alerte permet de signaler une situation où un mineur pourrait être en danger, sans pour autant déclencher une procédure judiciaire. En y assistant, nous avons renforcé notre compréhension du rôle de cette démarche : identifier les situations à risque, alerter les instances compétentes et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour protéger les enfants vulnérables.



NOS COMMUNES :



NOS PARTENAIRES :



**Le Pays Rochois**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**ADRESSE :** 1 PLACE ANDREVETAN  
74800 LA-ROCHE-SUR-FORON

**TÉLÉPHONE :** 04 50 03 39 92

**E-MAIL :** CONTACT@CCPAYSROCHOIS.FR

- AMANCY
- ARENTHON
- CORNIER
- ETEUX
- LA CHAPELLE RAMBAUD
- LA-ROCHE-SUR-FORON
- SAINT-LAURENT
- SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY
- SAINT-SIXT



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.CCPAYSROCHOIS.FR](http://WWW.CCPAYSROCHOIS.FR)

FACEBOOK : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS  
LINKEDIN : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS



Le Pays Rochois  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

